



Observatoire sur les systèmes d'information les réseaux et les inforoutes au Sénégal

BATIK

**Bulletin d'analyse sur les technologies de l'information et de la communication
Lettre d'information électronique mensuelle publiée par OSIRIS
l'Observatoire sur les systèmes d'information, les réseaux et les inforoutes au Sénégal**

N° 111 octobre 2008

Sommaire

Editorial

Feuilleton Sentel, suite ou fin ?

Actualités

L'ARTP enquête sur des accusations de fraudes portées par la Sonatel contre Tigo

Deuxième édition de l'Université des partenaires Microsoft

Poursuite de la baisse du cours de l'action Sonatel à la BRVM d'Abidjan (Cote d'Ivoire)

TRG gagne l'externalisation de la gestion de la relation avec la clientèle (GRC) de Sudatel

Les coupures d'électricité mettent en péril les PME/PMI du secteur des TIC

Le RESTIC réclame la réforme du Code des marchés publics

Excaf-Télécom et Delta Net Tv portent plainte contre Canal Horizons

89,7% des radios sénégalaises sont connectées à Internet

Le Conseil présidentiel sur l'investissement déplore l'absence de procédures en ligne

L'Institut Panos Afrique de l'Ouest (IPAO) équipe cinq radios communautaires en TIC

Séminaire sur la gouvernance et le développement des technologies de l'Internet

Conférence sur la mise en ligne des revues scientifiques africaines

Politique

Réunion d'experts sur les actes additionnels de la CEDEAO dans le domaine des TIC

Infrastructures et services

Passage de la bande passante Internet internationale à 2,9 Gbps

Baisse des tarifs des produits ADSL de la Sonatel

La commercialisation des services offerts par le satellite Rascom-QAF 1 a débuté

Canal+ Horizons lance de nouvelles formules

Projets

Sudatel pourrait démarrer ses activités en novembre 2008

Le satellite de remplacement Rascom-QAF 1R devrait être lancé en 2010

Rendez-vous

33^{ème} réunion publique d'ICANN (2-7 novembre 2008, Le Caire, Egypte)

Conférence internationale sur les guichets uniques (5-7 novembre 2008, Dakar, Sénégal)

6^{ème} conférence internationale sur l'accès ouvert (12-14 novembre 2008, Lilongwe, Malawi)

9^{ème} réunion d'AfriNIC (22-28 novembre 2008, Addis-Abeba, Ethiopie)

Editorial

Feuilleton Sentel, suite ou fin ?

Saison 1. Il y a dix ans de cela, le 3 juillet 1998, la société Millicom international Cellular S.A obtenait une licence de téléphonie mobile pour la somme de 50 millions de francs CFA sans qu'aucun appel d'offres public n'ait été lancé par les autorités. Après quelques mois passés à déployer son infrastructure, Sentel a démarré officiellement ses activités en avril 1999 et la concurrence aidant, on assistât à une baisse significative des prix des communications et une course à l'innovation et aux promotions commerciales avec la Sonatel au grand bonheur des consommateurs sénégalais. Tout allait donc pour le mieux dans le paysage sénégalais des télécommunications jusqu'à ce que survienne le changement de régime de mars 2000.

Saison 2. Coup de théâtre, le 2 octobre 2000 un communiqué du Conseil des ministres annonçait le retrait de la licence de Sentel à compter du 29 septembre 2000. Il lui était notamment reproché le non respect de ses engagements en matière de volume d'investissements, des défaillances en termes de qualité et de couverture radioélectrique de son réseau, l'absence d'information relative à la gestion financière et technique de sa licence et une dette de 579 millions de Francs CFA au titre des redevances dues à l'Etat. La décision sera confirmée par la publication du décret n° 2001.23 du 17 janvier 2001 mettant fin à la convention de concession, conclue le 3 juillet 1998 entre l'Etat du Sénégal et la Société Sentel Gsm S.A approuvée par décret n° 98.719 du 02 septembre 1998. De son côté, Sentel rendit public un mémorandum dans lequel elle récusait point par point les arguments pour lui retirer sa licence.

Saison 3. Second coup de théâtre, le 8 août 2002, suite à une audience accordée par le Président de la République aux dirigeants de Millicom International Cellular et de Sentel, la « paix des braves » est signée et le contentieux enterré comme le prouve un communiqué publié dans les journaux par Sentel GSM dans lequel on peut lire que les deux parties entameront le moment venu des négociations sur de nouvelles conditions d'exploitation mutuellement acceptables et que sur cette base, il a été convenu que Sentel Gsm, continuera d'opérer en toute légalité conformément à la convention signée avec l'Etat le 3 juillet 1998.

Saison 4. Troisième coup de théâtre, le 30 octobre 2008, Millicom International Cellular publie un communiqué révélant que l'Etat du Sénégal l'avait informé de son intention de révoquer sa licence à partir du 31 octobre 2008 tout en réaffirmant sa disponibilité à renégocier certaines dispositions de la licence notamment l'extension et la durée de celle-ci, ainsi que la fourniture de services voix et données de type 3G. Des informations officieuses font état d'une somme de 100 milliards de francs Cfa réclamé par l'Etat pour revenir sur sa décision.

Ce brusque changement d'attitude de l'Etat intervient dans un contexte où la tension sur la trésorerie publique est très forte et s'opère sur fond de dette intérieure alarmante pour les entreprises. En outre, alors que Sudatel, le troisième opérateur choisi dans les conditions que l'on sait, doit prochainement démarrer ses opérations, Sentel elle-même fait l'objet d'une enquête pour fraude sur les communications internationales. Que la licence de Sentel ait été bradée personne n'en doute mais que dire de la privatisation de la Sonatel au profit de France Télécom dont le Directeur des opérations internationales déclarait en avril 2006 que les résultats de 2004 étaient vingt cinq fois plus importants que les perspectives établies en 1997 au moment de la privatisation. Si remise en ordre du secteur des télécommunications il doit y avoir, elle ne devrait pas être sélective, même si on en convient, il est plus facile de faire entendre raison à une petite firme privée qu'à un géant adossé à un Etat tel que la France. On est apparemment loin de l'épilogue de ce théâtre d'ombre qui se joue sur la scène des télécommunications sénégalaises, et les rideaux comme les masques sont loin de tomber.

**Amadou Top
Président d'OSIRIS**

Actualités

* L'ARTP enquête sur des accusations de fraudes portées par la Sonatel contre Tigo

Selon le journal L'As, daté du 29 octobre 2008, après avoir été saisie par la Sonatel, l'Agence de régulation des postes et télécommunications (ARTP) a ouvert une enquête afin de vérifier la véracité des accusations portées contre Tigo au sujet d'une fraude sur les communications internationales. Tigo est en effet accusé par la Sonatel d'avoir signé une entente avec Belgacom (Belgique) et JVM (Canada) afin d'établir des liens satellitaires lui permettant d'acheminer son trafic international entrant et sortant sans passer par les centres de transit international (CTI) de la Sonatel contrairement à ce que prévoit les dispositions juridiques et réglementaires. La valeur des appels ainsi détournés étant, selon certaines sources, de l'ordre de 400 à 500 millions de Francs CFA par mois, la somme globale sur laquelle porte la fraude pourrait se chiffrer à plusieurs milliards de Francs CFA représentant un important préjudice tant pour la Sonatel que pour l'Etat.

* Deuxième édition de l'Université des partenaires Microsoft

La deuxième édition de l'Université des partenaires Microsoft qui a réuni plusieurs centaines de participants venus d'Afrique de l'Ouest et du Centre s'est déroulée du 27 au 31 octobre 2008 au cyber campus Sinkou de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD). L'objectif des cours intensifs qui ont été dispensés était d'enseigner aux participants les techniques de ventes mettant en exergue l'analyse et la compréhension des besoins des clients afin de le convaincre à consommer les produits Microsoft. La première édition de cette session annuelle de formation et de remise à niveau des partenaires travaillant avec les solutions proposées par la multinationale informatique américaine s'était déroulée en 2007 à Abidjan (Côte d'Ivoire).

* Poursuite de la baisse du cours de l'action Sonatel à la BRVM d'Abidjan (Cote d'ivoire)

Le mois dernier nous faisons état d'une baisse significative de l'action Sonatel à la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM) d'Abidjan (Cote d'ivoire) dont le cours avait atteint les 139.995 Francs CFA le 15 Septembre 2008 avant de se stabiliser à 140.000 Francs CFA. Dans le courant du mois d'octobre, la tendance à la baisse s'est confirmée et le cours a atteint les 125.000 Francs CFA le 31 octobre 2008 soit une décote de - 35,90% par rapport à son plafond de 194.995 Francs CFA atteint le 21 février 2008. Sans doute pour rassurer ses actionnaires, la Sonatel a publié un communiqué le 24 octobre 2008 dans lequel elle annonce que le dividende net par action qui sera proposé à l'assemblée générale des actionnaires au titre de l'exercice 2008 sera au moins égal au dividende net par action de l'exercice 2007 qui s'élevait à 9900 Francs CFA par action.

* TRG gagne l'externalisation de la gestion de la relation avec la clientèle (GRC) de Sudatel

Suite à une consultation restreinte ayant mis en concurrence Adhao, Africatel, Call Me, PCCI, Quality Center, TRG et Way 2 Call, Espresso Sénégal, appellation commerciale de Sudatel, a signé un contrat d'une durée indéterminée et d'un montant annuel avoisinant les 300 millions de Francs CFA avec la société TRG pour l'externalisation de la gestion de la relation avec la clientèle (GRC). Créée en mai 2006 suite à un investissement initial de 750 000 millions de francs CFA, la société TRG Sénégal emploie actuellement plus de 180 téléopérateurs et est devenue un des plus importants centre d'appels du Sénégal.

* Les coupures d'électricité mettent en péril les PME/PMI du secteur des TIC

Les coupures d'électricité fréquentes qui découlent de l'incapacité de la Senelec à fournir une alimentation électrique continue et de qualité mettent gravement en péril les PME/PMI sénégalaises évoluant dans le domaine des TIC. En effet, ces dernières sont confrontées à une baisse de productivité, à des pertes de marchés mais également à d'importants dégâts matériels dus à des survoltages lors du rétablissement du courant. Cette situation est particulièrement préoccupante quand on sait que le secteur des TIC et des téléservices est non seulement une des grappes porteuses de la Stratégie de croissance accélérée (SCA) mais également un secteur transversal qui doit jouer un rôle clé dans la mise à niveau de l'ensemble des entreprises du pays.

* Le RESTIC réclame la réforme du Code des marchés publics

Dans un communiqué en date du 15 octobre 2008, le Bureau exécutif du Rassemblement des entreprises du secteur des technologies de l'information et de la communication (RESTIC) a demandé aux pouvoirs publics de réviser, voire de reformer le Code des marchés publics promulgué le 25 avril 2007. Le RESTIC demande notamment l'introduction des procédures dites d'allotissement et surtout la dématérialisation d'amont en aval des procédures de soumission afin de placer les entreprises nationales dans une meilleure posture face aux filiales locales des grandes entreprises étrangères qui compétissent pour l'exécution des projets structurants lancés par l'Etat.

RESTIC : <http://restic.org/>

* Excaf-Télécom et Delta Net Tv portent plainte contre Canal Horizons

Les sociétés Excaf-Télécom et Delta Net Tv ont déposé trois plaintes devant le Président de la Commission de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA), l'Agence de régulation des postes et télécommunications (ARTP) et le Ministère de l'Information, des Télécommunications, des TIC, du NEPAD, des Relations avec les Institutions contre Canal Horizons pour abus de position dominante et concurrence déloyale. Par la voix de leur avocat, Maître Khassimou Touré, elles ont également dénoncé le contrat qui lie l'Etat du Sénégal à Canal Horizons et qui selon elles, lèse les intérêts de l'Etat, ferme la porte à toute concurrence saine et loyale et affecte le bien-être des populations.

* 89,7% des radios sénégalaises sont connectées à Internet

Selon une étude réalisée récemment par l'Institut Panos Afrique de l'Ouest (IPAO) sur l'utilisation des technologies de l'information et de la communication par 220 stations de radio situées dans sept pays ouest africains (Ghana, Bénin, Sénégal, Mali, Sierra Leone, Burkina Faso, Niger), 89,7% des radios sénégalaises sont connectées à Internet, ce qui les place en deuxième place derrière celles du Ghana. L'étude en question visait à faire l'état des lieux de la connectivité des radios d'Afrique de l'ouest en matière de TIC (Internet, satellite, ordinateur, outils de stockage numérique, etc.), à analyser les usages, à identifier les contraintes et les opportunités et de faire des recommandations aux différents acteurs.

IPAO : <http://www.panos-ao.org/>

* Le Conseil présidentiel sur l'investissement déplore l'absence de procédures en ligne

A l'occasion d'un atelier sur l'amélioration des délais de délivrance du permis de construire, du certificat de conformité et du raccordement aux réseaux eau, électricité, assainissement et téléphone organisé le 20 octobre 2008, Aboul Mbaye, Président de l'Association des professionnels de la banque et des établissements financiers (APBEF) et de Président du groupe de travail n°1 du Conseil présidentiel sur l'investissement (CPI) a déploré la longueur des procédures et le faible niveau de disponibilité des procédures en ligne.

* L'Institut Panos Afrique de l'Ouest (IPAO) équipe cinq radios communautaires en TIC

L'Institut Panos Afrique de l'Ouest (IPAO) a remis un ordinateur Pentium Centrino doté d'un lecteur graveur de CD/DVD, un disque dur externe de 500 Go pour la sauvegarde et l'archivage et un logiciel de traitement de son à cinq radios communautaires. Ce don, qui a bénéficié aux radios Tewdu FM de Diabé (Région de Kolda), Pété FM de Pété (Région de Saint-Louis), Yiriwaa FM de Tanaff (Région de Sédhiou), Jokkoo FM de Rufisque et Jappoo FM des Parcelles Assainies (Région de Dakar), entre dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'appui au programme national de bonne gouvernance (PAPNBG), financé par l'Union européenne (UE) et le Gouvernement du Sénégal dans le cadre du projet « Consolider et élargir la communication citoyenne pour une gouvernance démocratique au Sénégal » mis en œuvre par l'IPAO.

IPAO : <http://www.panos-ao.org/>

* Séminaire sur la gouvernance et le développement des technologies de l'Internet

L'Agence de régulation des télécommunications et des postes (ARTP), en collaboration avec ICANN, AfriNIC et l'ISOC, a organisé un séminaire sur la gouvernance et le développement des technologies de l'Internet du 13 au 16 octobre 2008 à Dakar (Sénégal) dont l'objectif principal était de sensibiliser sur les problèmes liés au futur d'Internet sur le continent africain d'une manière générale et dans les pays d'Afrique de l'Ouest en particulier. Au cours de cette réunion, les politiques en matière de TIC, la stratégie d'AfriNic, le déploiement d'IPv6, le rôle d'ICANN, la problématique des noms de domaines en Afrique, etc. Sont autant de questions qui ont été abordées par les participants.

* Conférence sur la mise en ligne des revues scientifiques africaines

La conférence sur la publication et la diffusion électroniques organisée par le Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique (CODESRIA) les 6 et 7 octobre 2008 à Dakar (Sénégal) a réuni plus d'une cinquantaine de participants venant d'Afrique, d'Amérique, d'Europe et d'Asie parmi lesquels des universitaires, des chercheurs ainsi que des professionnels de l'information et de l'édition. Portant sur le thème « La mise en ligne des revues scientifiques africaines : Opportunités, implications et limites », les communications présentées à cette occasion sont consultables sur le site du CODESRIA à l'adresse suivante : http://www.codesria.org/Links/conferences/el_publ08_eng/elpubl08_papers.htm

CODESRIA : <http://www.codesria.org/>

Politique

* Réunion d'experts sur les actes additionnels de la CEDEAO dans le domaine des TIC

Du 13 au 15 octobre 2008, les experts en télécommunication de l'Afrique de l'Ouest se sont réunis à Praia (Cap Vert) dans le but d'examiner les principes directeurs régissant les TIC tels qu'adoptés par la Communauté économique des états de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) dans les actes additionnels au traité de la CEDEAO adoptés par les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO en janvier 2007 à Ouagadougou (Burkina Faso). Ces actes comprennent une politique et une législation en matière de TIC, les systèmes de régulation de l'accès et de l'interconnexion des TIC, le régime juridique, la gestion des plans de numération, la gestion des fréquences, les services universels et l'accès à ces services. Les experts ont également examinés les principes directeurs établis dans la perspective de moderniser les instruments visant à promouvoir le commerce électronique, la conservation des données personnelles et la lutte contre la cyber criminalité grâce à la mise en place de législations nationales et régionales et nécessaires de même que les voies et moyens de contribuer au Fonds de Solidarité Numérique (FSN).

CEDEAO : <http://www.ecowas.int/>

Infrastructures et services

* Passage de la bande passante Internet internationale à 2,9 Gbps

La bande passante Internet internationale qui était jusqu'alors de 1,7 Gbps est passée à 2,9 Gbps depuis le 4 septembre 2008 après une augmentation des capacités vers la France, via France Télécom et vers le Canada via Téléglobe.

Sonatel : <http://www.sonatel.com/>

* Baisse des tarifs des produits ADSL de la Sonatel

A l'occasion du 5ème anniversaire de l'introduction de l'ADSL, la Sonatel a présenté sa nouvelle gamme de produits dont les tarifs des redevances mensuelles ont connu une baisse allant jusqu'à 36% et qui se présentent désormais ainsi :

- ADSL 512 Kbps résidentiel : 18.000 FCFA au lieu de 19.900 FCFA ;
- ADSL 1 Mbps résidentiel : 25.000 FCFA au lieu de 39.200 FCFA ;
- ADSL 1 Mbps professionnel : 27.000 FCFA au lieu de 39.200 FCFA ;
- ADSL 2 Mbps résidentiel : 53.600 FCFA au lieu de 72.000 FCFA.

Par ailleurs, depuis le 27 octobre, elle propose à ses abonnés à 2 Mbps qui sont éligibles sur le plan technique, de passer à 10 Mbps sans frais de migration et sans augmentation de leur facture mensuelle. En France, depuis le 2 octobre 2008, France Télécom, actionnaire principal de la Sonatel, propose la formule triple-play Internet + Téléphonie illimitée (VoIP) pour la France métropolitaine + Télévision avec un débit compris entre 512 kbps et 18 Mbps pour la somme de 19.615 FCFA par mois !

Sonatel : <http://www.sonatel.com/>

* La commercialisation des services offerts par le satellite Rascom-QAF 1 a débuté

La commercialisation des services offerts par le satellite Rascom-QAF 1 a débuté depuis le 1^{er} août 2008 avec la connexion du Pan African e-network financé par le gouvernement indien au profit de 53 pays africains sous les auspices de l'Union africaine (UA). Actuellement, l'intégralité des capacités disponibles dans la bande C a été louée et des engagements fermes ont été pris qui font que l'intégralité des capacités planifiées de la bande C est d'ores et déjà réservée. En ce qui concerne la couverture Nord de la bande Ku, utilisée notamment pour la télévision et la radio, 70 % des capacités ont déjà été réservées.

RASCOM : <http://www.rascom.org/>

* Canal+ Horizons lance de nouvelles formules

Confronté à un important phénomène de piraterie, Canal+ Horizons a décidé de lancer de nouvelles formules avec des tarifs plus abordables que dans le passé à partir du 3 novembre 2008. Ainsi la formule « Access » divise par deux le tarif d'abonnement à CanalSat Horizons et propose 32 chaînes de télévision et stations de radio pour 9400 Francs CFA par mois. De son côté la formule « Privilège » comprend 40 chaînes thématiques ainsi que les quatre chaînes de Canal+ à moins de 20.000 Francs CFA par mois. Dans ce cadre, le prix du décodeur, qui permet l'accès à la télévision numérique par satellite sur 100% du territoire sénégalais, est réduit de plus de 30% de sa valeur.

Canal+ Horizons : <http://www.canalhorizons.com/>

Projets

* Sudatel pourrait démarrer ses activités en novembre 2008

Selon des rumeurs persistantes, après plusieurs reports, Sudatel devrait être opérationnel sous la marque commerciale Expresso dans le courant du mois de novembre 2008. Le réseau de ce troisième opérateur devrait reposer sur une plateforme unique capable de supporter les technologies 2G, 3G et CDMA fournie par l'équipementier chinois Huawei.

* Le satellite de remplacement Rascom-QAF 1R devrait être lancé en 2010

Le 22 octobre 2008, Arianespace et Thales Alenia Space ont annoncé la signature du contrat de construction et de lancement du satellite Rascom-QAF 1R qui devrait être lancé en 2010. Rascom-QAF 1R, qui sera positionné à 2,85° de longitude Est, fournira pendant 15 ans des services de télécommunications dans les zones africaines rurales, des liaisons interurbaines et internationales ainsi que des services de télévision directe et d'accès Internet. Basé sur une plate-forme Spacebus 4000 B3, ce satellite sera équipé de 12 répéteurs en bande Ku et de 8 répéteurs en bande C. Il remplacera Rascom-QAF 1, lancé le 20 décembre 2007, dont la durée de vie a été réduite à deux années suite à une fuite d'hélium dans son système de propulsion lors de sa mise en orbite.

RASCOM : <http://www.rascom.org/>

Rendez-vous

* 33^{ème} réunion publique d'ICANN (2-7 novembre 2008, Le Caire, Egypte)

La 33^{ème} réunion publique d'ICANN se déroulera du 2 au 7 novembre 2008 au Caire (Egypte).

Site de la conférence : <http://cai.icann.org/>

* Conférence internationale sur les guichets uniques (5-7 novembre 2008, Dakar, Sénégal)

La conférence internationale sur les guichets uniques, organisée sous l'égide du gouvernement sénégalais à travers le ministère de l'Economie et des Finances, le Groupement Gaïndé 2000 et divers partenaires internationaux, se déroulera du 5 au 7 novembre 2008 à Dakar. Les objectifs de cette réunion sont la création d'un réseau panafricain de guichets uniques pour le commerce électronique et la mise en place, dans les trois prochaines années, d'un modèle de guichet unique régional pour l'Afrique de l'Ouest. Cette conférence sera suivit par le treizième forum du Centre pour la facilitation du commerce et des transactions électroniques des Nations unies (CEFACT/ONU) qui se déroulera du 10 au 14 novembre 2008 à Saly (Sénégal).

Conférence internationale sur les guichets uniques : <http://www.conferencesw.org/>
CEFACT/ONU : <http://www.unece.org/cefact/>

* 6^{ème} conférence internationale sur l'accès ouvert (12-14 novembre 2008, Lilongwe, Malawi)

La 6^{ème} conférence internationale sur l'accès ouvert se déroulera sur le thème « L'accès ouvert pour le développement économique et social » du 12 au 14 novembre 2008 à Lilongwe (Malawi).

Site de la conférence : <http://www.wideopenaccess.net/>

* 9^{ème} réunion d'AfriNIC (22-28 novembre 2008, Addis-Abeba, Ethiopie)

La 9^{ème} réunion d'AfriNIC se déroulera du 22 au 28 novembre 2008 à Addis-Abeba (Ethiopie). Il s'agira d'une réunion ouverte destinée à discuter les questions touchant à la gestion des ressources de nommage au sein de la zone de responsabilité de l'AfriNIC. Elle commencera par un atelier de trois jours consacré à IPv6 et sera suivi par une conférence régionale sur IPv6 durant laquelle des opérateurs partageront leur expérience sur le déploiement de ce protocole. Cette réunion accueillera également une conférence sur les politiques et la gouvernance d'Internet en Afrique.

AfriNIC : <http://www.afrinic.org/>

Envoyez-nous vos informations : osiris@osiris.sn

Dossiers spéciaux, abonnement et archives : <http://www.osiris.sn/>



Cette création est mise à disposition sous un contrat Creative Commons (Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 2.0) Osiris, octobre 2008.
